Installateur: -



Ringlaan 39 1853 - Strombeek-Bever tel. +32 2 880 88 90 info@aceg.be www.aceg.be



Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

NON CONFORME

Mentor:

Référence client:

Date inspection: 04/12/2024 Inspecteur: Dorian Pintiaux

Étiquette d'identification: Antoine Christophe - Vente

N° TVA:-

Marque et type d'appareil de mesure:

Metrel MI3155

Numéro de serie: 20280485

Date rapport: 04/12/2024

Adresse de l'installation

Rue du Marteau

Numéro 68

Boîte

Type: maison

Postcode 5620 Commune Morville Pays Belgique Propriétaire

Nom Rue

Numéro Boîte

Postcode Commune Pays

Installateur

Nom N° TVA

Numéro de téléphone

E-mail

N° compteur: : 44101092

EAN: 541449020700686956

Image du tableau de repartition et de manoeuvre:



Type de contrôle: Visite de contrôle d'une installation domestique selon(AR 08/09/2019) - RGIE Livre 1 - 6.5. et 4.2.4.3.

Distributeur: ORES Tension: 3~230V Liaison comp / tableau: 10 mm² Protection Max: 40 A

Nombres tableaux: 1 Nombre de circuits: 19 Prise de terre: Electrode verticale ou barres de terre enterrée(s)

Ri général: 3,52 M Ω RE: Voir infractions Ω

ОК



DISPOSITIF DE PROTECTION À COURANT DIFFÉRENTIEL - RÉSIDUEL

I Δ (mA) In (A) In - autres (A) I $_2$ t Type Circuits protégés Test x 2,5

I∆ (mA)

x 2.5

Test

Circuits protégés

300	40	-	A	19	OK	OK	
30	40	-	А	2	OK	OK	
DESCRIPTION INSTALLAT	ΓΙΟΝ						
Nombres circuits	Curve	Protection IN (A)	(autres)	P		Section (mm ²)	
1	С	25		3		4	
17	С	20		2		2,5	
1	С	10		2		2,5	
Contrôle visuel (général)	NOK	Contact direct	OK	Contact indirect	NOK		
Raccordement	OK	schéma en annexe par Ace	eg asbl NA				
Liaisons équipotentielles	BON	Section des conducteurs	OK				
Continuité	OK	Éclairage / machines	OK				

Type

12t

REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

In (A)

11.03 Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) et le plan(s) de position à la réalité. (Livre 1 Section 2.12 -2.13 et 3.1.2 et 9.1.2)

In - autres (A)

13.09 Le sectionneur de terre n'est pas (ou difficilement) accessible. (Livre 1 Sous-section 5.1.5.1. et 5.4.3.5.)

I5.16 Les repérages des circuits dans le tableau ne correspond pas avec les schéma's (Livre 1 Soussection 3.1.3.1. et 3.1.3.3.A. et 5.1.6.1)

16.01 Prévoir un interrupteur dispositif de protection à courant différentiel-résiduel, muni d'un dispositif de plombage, à l'origine de l'installation (Livre 1 Sous-section 4.2.4.3.)

nota/note 13 La résistance de terre n'a pas pu être mesurée . La valeur doit de préférence être inférieure à 30ohm.

CONCLUSION



L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions de l'AR 08/09/2019 - RGIE Livre 1. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le 4/12/2025. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle périodique sont exécutés sans retard et toutes les mesures adéquates sont prises pour qu'en cas de maintien en service de l'installation, lesdites infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

En outre pour les installations domestiques:

- la vérification de la disparition des infractions sera constatée par l'organisme agréé qui a réalisé la visite de contrôle
- le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions est informé dans un délai d'un an par l'organisme agréé qui a effectué la visite de contrôle, de l'existence d'infractions au cas où il n'est pas donné suite à la remise en ordre de l'installation.

Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut etre diffusé en copie.

Nombre d'annexe(s): 1

PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

Durée de l'inspection: de 11:07 à 11:43

L'inspecteur Dorian Pintiaux

Dorian Pintiaux ACEG VZW- #280

Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au RGIE Livre 1 section 9.1.2.

Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation. Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.

Cnaque mounicann apportee à l'installation oot etre mentionnée dats le dossier éécutique. Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la Direction générale de l'Energie du Service public fédéral Economie.

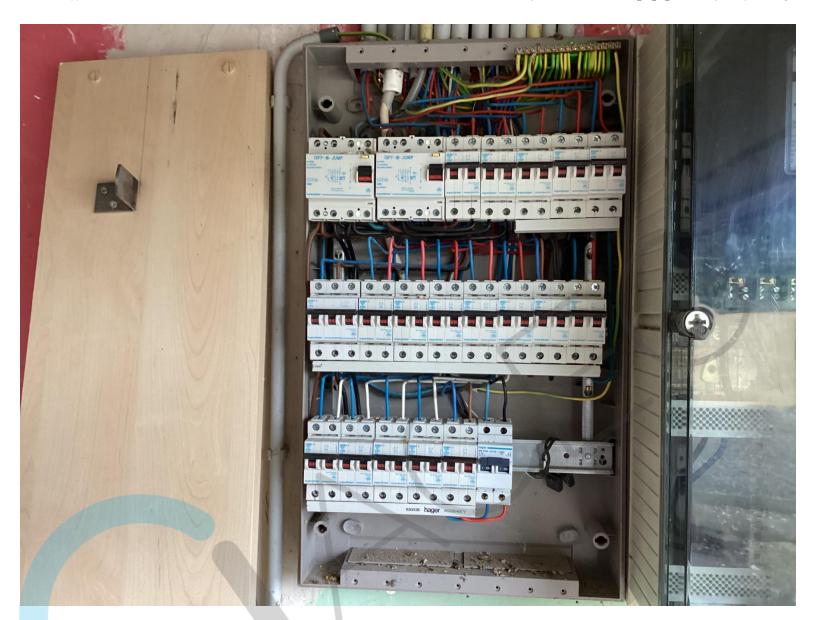
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur. Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

Fee	Feuille de route pour une installation qui n'est pas conforme:					
Etape 1	Etape 2	Etape 3				
Lisez ce protocole attentivement et faites en sortes que toutes les violations ont été mis en règle, et prenez notes des remarques éventuelle à retenir.	Quand toutes les violations ont été mis en ordre, reprenez contacte avec ACEG où avec l'inspecteur d'ACEG pour un nouveau rendez-vous.	ACEG est à votre service pour tout autres contrôles nécessaire, ainsi que tout renseignements complémentaires.				

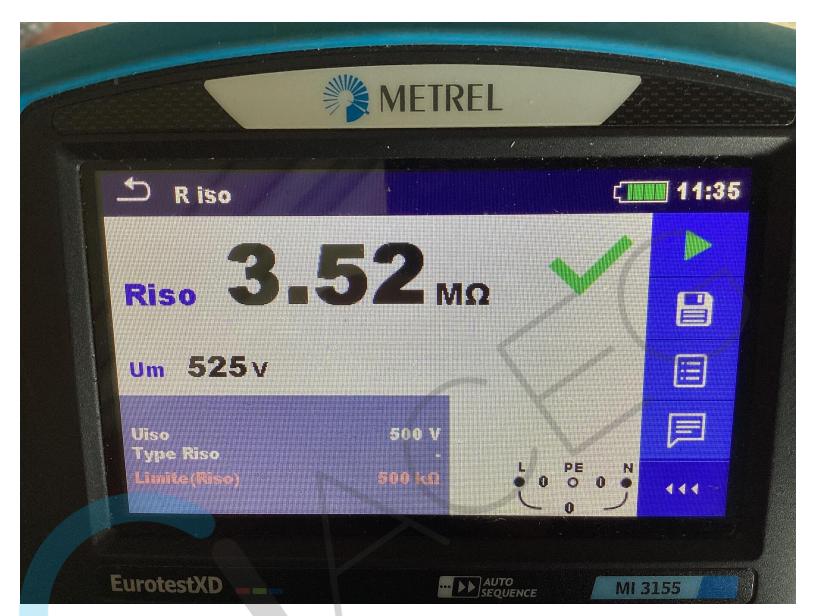


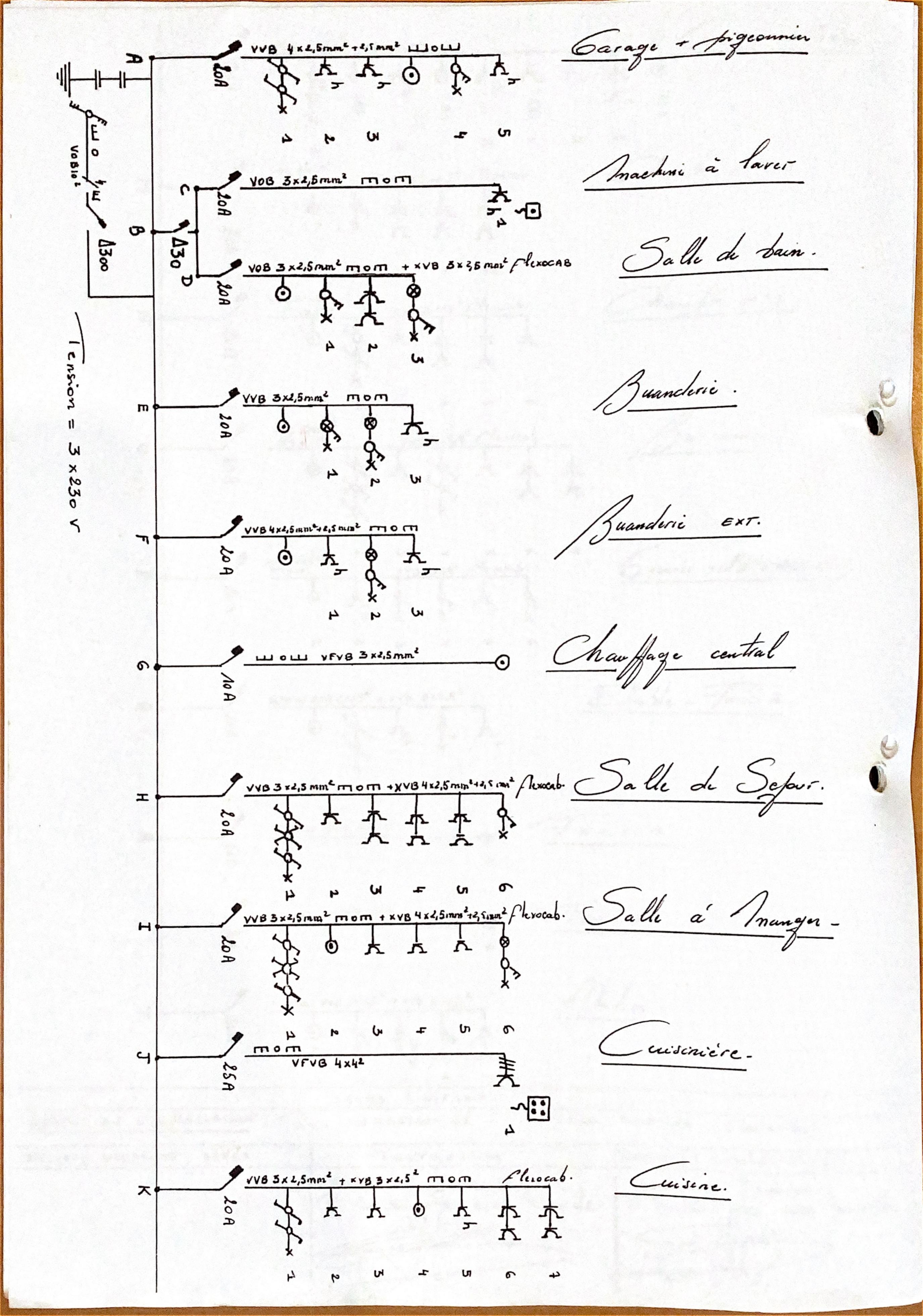


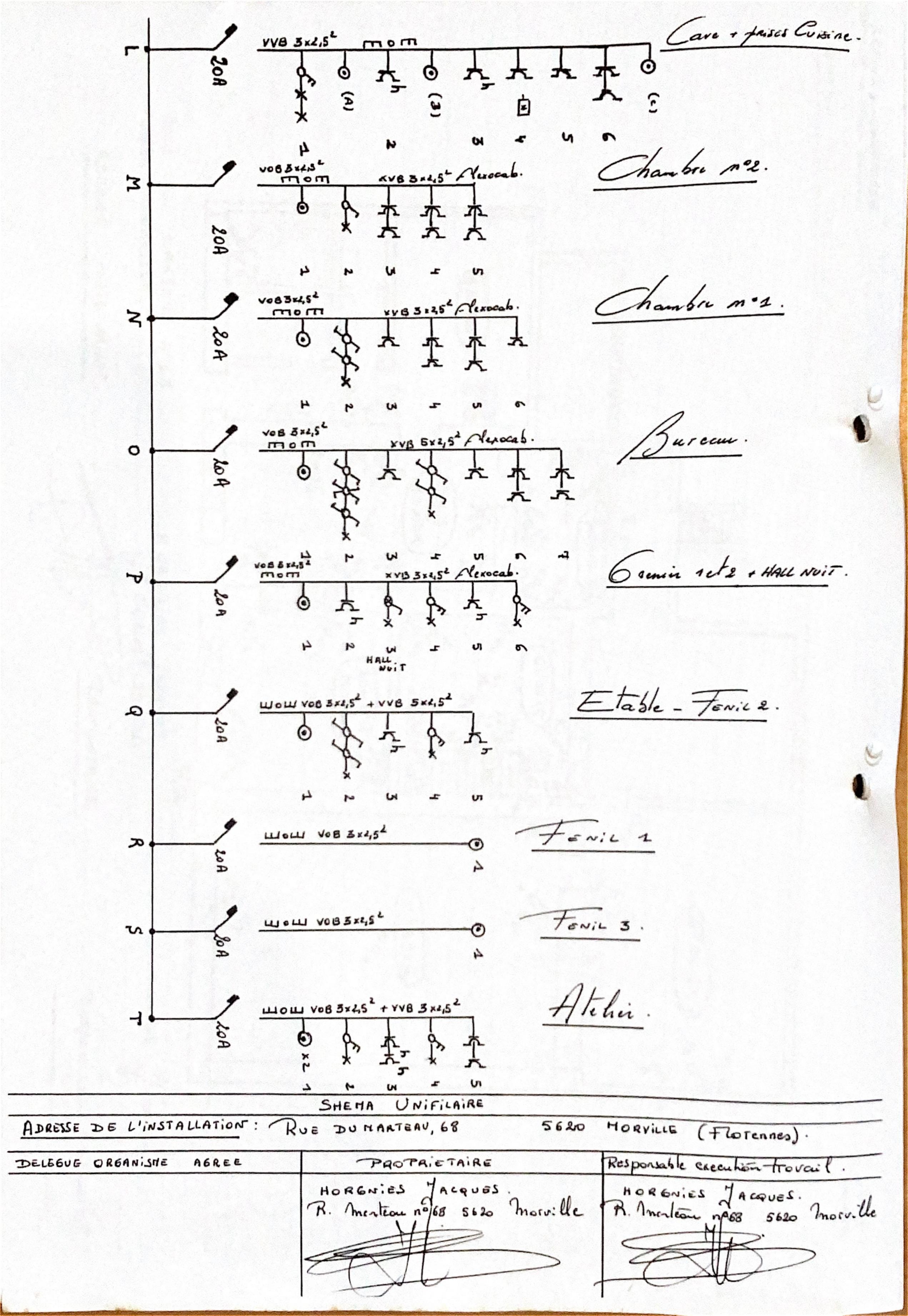


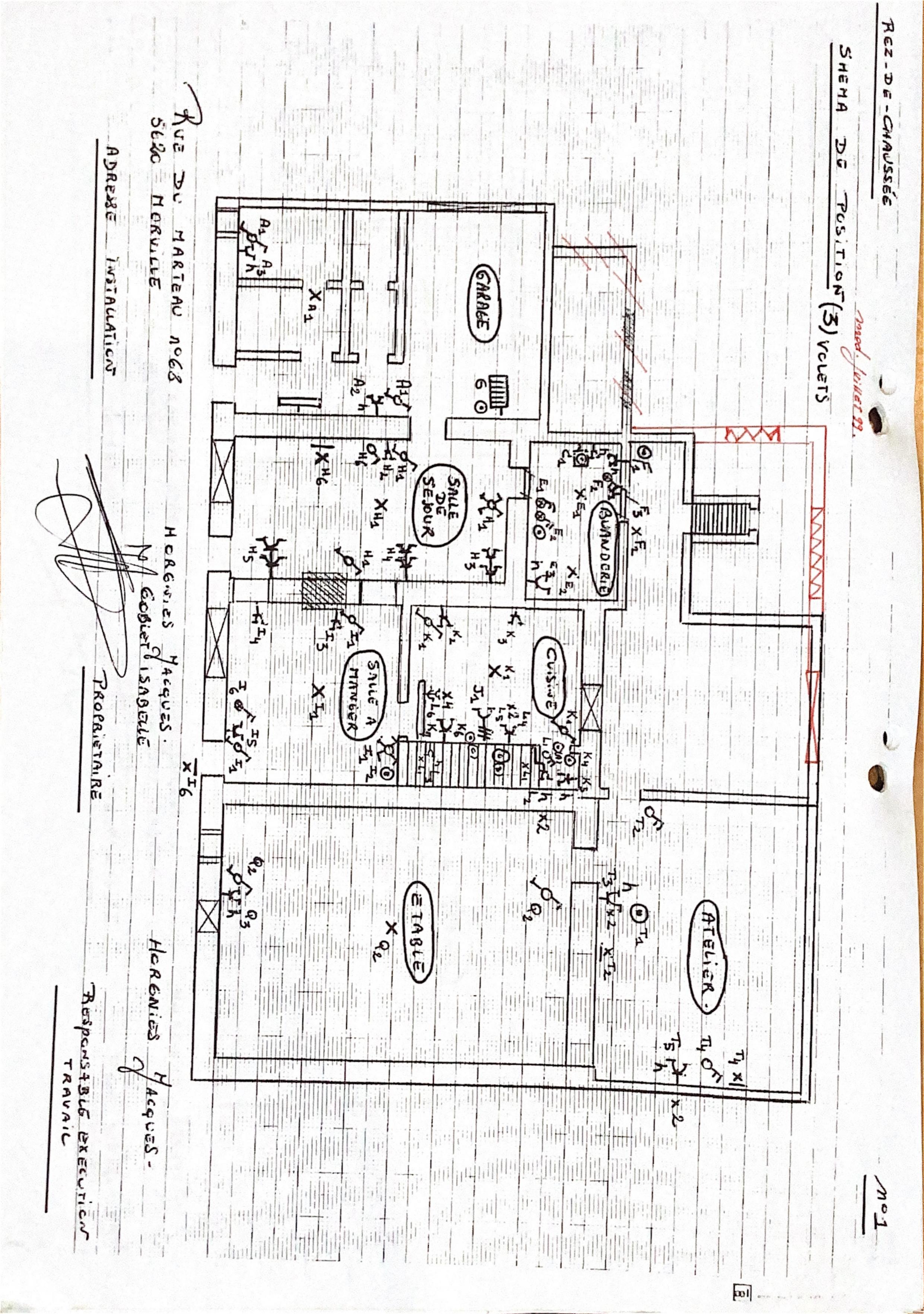




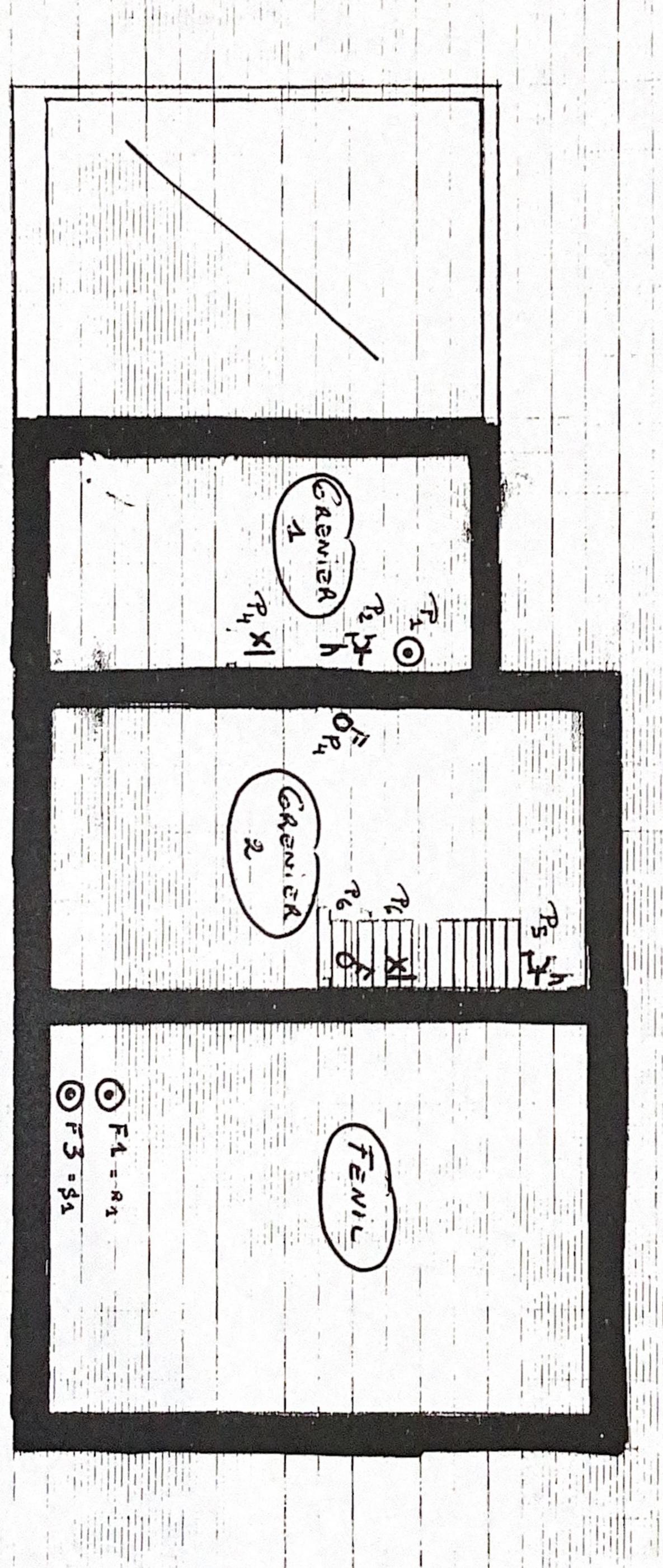








rei



300 5620 MORVILLE HARTEAU 63

AD RESSE 67 200

> SABE 5

PROPRIETAI R

Resp TRAVAIL